

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement n'a aucune incidence sur le traitement fiscal. Le Comité d'examen de l'investissement étranger peut néanmoins exiger qu'il soit maintenu dans des limites raisonnables.

L'investissement étranger au Chili

Investissements étrangers réalisés (en millions de dollars US)

	Apports liés au capital en vertu du décret 600 (A)	Prêts en vertu du décret 600 (B)	Apports totaux selon le décret 600 (A + B)	Apports de capital en vertu du chap. XIV (C)	Apports totaux (A + C)	Certif. am. d'act. étrang. (D)	Apports totaux (A + C + D)	Invest. totaux Capitaux et prêts
1990	511,1	808,8	1 319,9	35,7	546,8	105,2	652,0	1 460,8
1991	571,2	409,4	980,6	93,4	664,6	8,9	673,5	1 082,9
1992	688,7	306,9	995,5	149,8	838,5	331,7	1 170,2	1 477,1
1993	893,1	832,3	1 725,4	204,2	1 097,3	821,6	1 918,9	2 751,2
1994	1 541,4	976,5	2 517,0	407,1	1 948,5	1 643,5	3 592,0	4 568,5
1995	1 801,5	1 219,9	3 021,4	409,6	2 211,1	886,1	3 097,2	4 371,1
Janv.-déc. 1994	1 541,4	976,5	2 517,9	407,1	1 948,5	1 643,5	3 592,0	4 568,5
Janv.-déc. 1995	1 801,5	1 219,9	3 021,4	409,6	2 211,1	886,1	3 097,2	4 371,1
Augm. en %	16,9	24,9	20,0	0,6	13,5	-46,1	-13,8	-5,5

Source : Banque centrale du Chili

Comité d'examen de l'investissement étranger

Depuis 1990, les efforts faits par le Chili pour attirer les investisseurs étrangers vers tous les secteurs de son économie lui ont permis d'accumuler 24,6 milliards de dollars US en investissements réalisés en vertu du décret législatif 600, pour une moyenne de près de 4,1 milliards par année. En 1995, pendant que les nouveaux prêts et apports liés au capital autorisés conformément au décret et au chapitre XIV restaient en hausse, les investissements totaux réalisés plafonnaient cependant à 4,3 milliards, soit un déclin de 5,5 % par rapport à l'année précédente. L'origine de cette baisse viendrait de la chute de 46,1 % des investissements en certificats américains d'actions étrangères constatée à la suite de la crise boursière mexicaine de 1994.